

fidement de Thou, zélé François, & très-incliné pour le parti huguenot, s'éleve au-deffus d'un double préjugé, & s'accorde parfaitement avec les auteurs dont je viens de transcrire le témoignage. Il représente de plus Philippe comme un Prince paisible & sans ambition (a), d'une grande piété (b), d'une physionomie qui désigne ordinairement d'excellentes qualités (c).

Mais qu'oppose-t-on à la gloire d'un Prince que les plus éclairés de ses adversaires ont justifié contre une foule de petits auteurs acharnés à détruire la réputation des grands hommes ?

France, vient de s'évertuer à faire un parallèle entre François I, qui pardonne aux Rochellois, & Charles-Quint qui punit les Gantois; où il traite l'Empereur de la maniere la plus odieuse. Mr. Garnier ne connoit sans doute pas l'histoire de Gand, il ignore la maniere dont ce peuple hautain & inquiet s'est conduit à l'égard de la bonne Marie, dont les ministres, hommes sages & intègres, ont été décapités en présence de cette Princesse; il ne fait pas que la révolte des Rochellois avoit pour principe la misere, & celle des Gantois la satiété & l'esprit d'indépendance qui y germe. Cependant ces injures sont répétées & applaudies: on regarde comme une histoire ce qui n'est qu'une satire; comme un récit véridique, le langage du préjugé & des préventions nationales.

(a) *Pater quæ successio & fortuna detulerant, si non habuisset, virtute quæsiturus videbatur; filius quæ successione relicta habuit, si non habuisset, neque quæsiturus putatur.* Histor. l. 120.

(b) *Pietatem totâ vitâ præcipuam præ se tulit.* Ibid.

(c) *Staturâ brevi sed venustâ; vultu gravi sed jucundo.* Ibid.

Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV. Tome xxv. 1778.